

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/04/2026

Nombre de membres

Vote

Afférents : 15

A l'unanimité : Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : 15

Qui ont pris part au vote : 15

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE de BETHUNE le 09/04/2026 et publication ou notification du : 09/04/2026

L'an 2026, le 07 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Floris s'est réuni ancienne médiathèque, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DEBAECKER OLIVIER, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30 mars 2026.

Présents : Mmes BONNEL MELANIE, DELCROIX LAETITIA, DELGERY ADELAÏDE, DUFRENOY PERRINE, EVRARD LUDIVINE, LACHERY CATHERINE, MASSE CELINE ; MM : BAUW OLIVIER, BOUWY MAXIME, CALONNE STEPHANE, CASTILLE BERTRAND, DEBAECKER OLIVIER, DELFORGE JEROME, LEROUX SEBASTIEN, WEILLAERT YVES MARIE.

A été nommée secrétaire : M. BAUW Olivier

### 2026/22 – CREATION DES COMMISSIONS ET DESIGNATION DES MEMBRES

Monsieur le maire rappelle que conformément à l'article L2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le premier adjoint.

Aussi, Monsieur le Maire propose de créer dix commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil municipal.

- La commission voirie-sécurité
- La commission bâtiments
- La commission budget
- La commission d'appels d'offres
- La commission d'aide sociale
- La commission d'urbanisme
- La commission communication
- La commission jeunesse et sports
- Le conseil communal des jeunes
- La commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire propose d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : le conseil municipal adopte la liste des commissions suivantes :

- La commission voirie-sécurité
- La commission bâtiments

- La commission budget
- La commission d'appels d'offres
- La commission d'aide sociale
- La commission d'urbanisme
- La commission communication
- La commission jeunesse et sports
- Le conseil communal des jeunes
- La commission de contrôle des listes électorales

Article 2 : Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121 du CGCT, le conseil municipal, après en avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1- Commission voirie-sécurité :

- M. Olivier BAUW
- M. Stéphane CALONNE
- M. Jérôme DELFORGE
- Mme Ludivine EVRARD
- M. Sébastien LEROUX
- M. Yves-Marie WEILLAERT

2- Commission bâtiments :

- Mme Mélanie BONNEL
- M. Stéphane CALONNE
- Mme Laëtitia DELCROIX
- M. Jérôme DELFORGE
- Mme Adélaïde DELGERY
- Mme Ludivine EVRARD
- Mme Catherine LACHERY
- M. Sébastien LEROUX

3- Commission budget :

- M. Olivier BAUW
- M. Stéphane CALONNE
- Mme Perrine DUFRENOY
- Mme Catherine LACHERY
- M. Yves-Marie WEILLAERT

4- Commission d'appels d'offres :

- M. Olivier BAUW
- Mme Mélanie BONNEL
- M. Stéphane CALONNE
- Mme Laëtitia DELCROIX
- M. Jérôme DELFORGE
- M. Yves-Marie WEILLAERT

5- Commission d'Aide Sociale :

- M. Olivier BAUW
- Mme Céline MASSE

- Mme Adélaïde DELGERY
- Mme Ludivine EVRARD

6- Commission d'Urbanisme :

- M. Olivier BAUW
- Mme Mélanie BONNEL
- M. Stéphane CALONNE
- Mme Céline MASSE
- M. Maxime BOUWY
- M. Jérôme DELFORGE
- Mme Ludivine EVRARD
- M. Sébastien LEROUX
- M. Yves- Marie WEILLAERT

7- Commission communication

- Mme Mélanie BONNEL
- M. Maxime BOUWY
- Mme Laëtitia DELCROIX
- M. Jérôme DELFORGE

8- Commission jeunesse et sports

- Mme Céline MASSE
- Mme Laëtitia DELCROIX
- Mme Adélaïde DELGERY
- Mme Perrine DUFRENOY
- Mme Ludivine EVRARD
- M. Sébastien LEROUX

9- Conseil communal des jeunes

- M. Olivier BAUW
- Mme Mélanie BONNEL
- Mme Céline MASSE
- Mme Adélaïde DELGERY
- Mme Perrine DUFRENOY
- Mme Ludivine EVRARD

10- Commission de contrôle des listes électorales

- M. Maxime BOUWY

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 09 avril 2026

Le maire,

OLIVIER DEBAECKER



